



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
8 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2016**  
6-9 septembre 2016, New York  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour le Belize (2017-2021)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales .....	2
II. Priorités du programme et partenariats .....	6
III. Administration du programme et gestion des risques.....	8
IV. Suivi et évaluation	9
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Belize (2017-2021).....	10



## I. Considérations générales

1. Le programme de développement à long terme du Belize privilégie la réduction de la pauvreté et le développement humain durable. L'objectif de développement durable numéro 1, « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » est le pivot sur lequel reposent tous les autres. Cet objectif est aligné sur d'autres cadres nationaux de planification du développement, en particulier Horizon 2030—qui est le cadre national de développement du Belize pour la période 2010 à 2030—et la Stratégie de croissance et de développement durable (SCDD) du Belize pour 2016-2020, récemment adoptée.

2. L'indice de développement humain du Belize s'élevait à 0,715 en 2014, ce qui le classait 101<sup>e</sup> parmi 188 pays. Bien que ce classement place le Belize parmi les pays dont le niveau de développement humain est élevé, son niveau reste inférieur à la moyenne (0,744) des pays de cette catégorie, et à celle d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes (0,748). Entre 1990 et 2014, la note du pays à l'indice de développement humain est passée de 0,644 à 0,715, soit une progression de 11 %.

3. Malgré des résultats de croissance à long terme positifs, des signes de stagnation économique sont apparus au Belize au cours de la dernière décennie. Les inégalités sont élevées, comme le montre l'accroissement du coefficient de GINI qui est passé de 40 % en 2002 à 53,1 % en 2013. La pauvreté s'accroît et les estimations de 2013 donnent à penser que 41 % de la population du pays vit au-dessous du seuil de pauvreté. Le niveau élevé du chômage—10,2 % en 2015—exacerbe la pauvreté, qui frappe de façon disproportionnée les femmes et les jeunes.<sup>1</sup> Les chiffres de 2015 montrent que la probabilité du chômage est deux fois plus élevée pour les femmes (un cinquième de toutes les femmes employées) alors qu'elle n'est que de 10 % pour leurs homologues masculins. Au niveau national, plus de 40 % des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés sont employés.<sup>2</sup>

4. La pauvreté et l'insuffisance des capacités institutionnelles sapent la sécurité civile du Belize, en particulier dans les centres urbains. Le taux d'homicides du Belize est le quatrième du monde par rapport à la population, avec 40 homicides pour 100 000 résidents.<sup>3</sup> En 2014 la prévalence globale de la criminalité a augmenté à Belize City, avec un accroissement spectaculaire des meurtres et des agressions. Les jeunes hommes sont particulièrement vulnérables et représentaient 92 % des victimes de meurtre en 2015 en raison d'une poussée d'activité criminelle de gangs principalement masculins.<sup>4</sup> La sûreté des femmes est en outre menacée par la violence croissante à l'égard des femmes, comme le montre le niveau élevé de la demande concomitante d'assistance juridique.

5. L'aggravation de la violence et de la criminalité dégrade la qualité de vie des citoyens et restreint les possibilités de développement économique et social du pays.<sup>5</sup> Une enquête auprès des entreprises conduite en 2011 a montré que plus de 50 % des sociétés du Belize estiment que la délinquance, le vol et les troubles civils représentent des obstacles majeurs pour leurs activités. L'industrie du tourisme du Belize, qui fournit 25 % des emplois du

---

<sup>1</sup> Banque mondiale, 2014.

<sup>2</sup> Statistics of the Nation et Institut de statistique du Belize, 2016.

<sup>3</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2014.

<sup>4</sup> Service de la sûreté du Belize, Centre de coordination commun du renseignement : statistiques de 2015.

<sup>5</sup> Université Vanderbilt, Latin American Public Opinion Project, 2014.

pays, considère la criminalité comme la plus grande menace pour le développement du secteur.<sup>6</sup>

6. Comme la sécurité civile est devenue une priorité du développement national<sup>7</sup> le PNUD s'est attelé au problème en devenant un partenaire de confiance du gouvernement. Le bureau de pays s'attache à renforcer les capacités du système de justice pénale national afin de faire face à la violence familiale et à la délinquance juvénile et de mettre en application des programmes de prévention de la violence pour les jeunes en péril ou en conflit avec la loi. Le PNUD a formé des partenaires nationaux à la collecte de données et à l'analyse statistique dans l'espoir de pouvoir établir le profil national de la criminalité et d'informer les politiques et programmes correspondants.

7. Dans le cadre de son activité relative à la sécurité civile, le PNUD va contribuer à réduire la violence à l'égard des femmes en promouvant une législation et des services favorables à l'autonomisation des femmes.<sup>8</sup> En 2014, il y a eu 215 cas déclarés de violence familiale, et 85 % des victimes étaient des femmes. Les meurtres, concentrés dans les villages frontaliers, présentent des tendances similaires et les victimes sont surtout des femmes.<sup>9</sup> Comme Belize ne dispose pas d'une classification pour le féminicide, les femmes assassinées sont classées comme homicides par le code pénal. Le PNUD préconisera une réforme judiciaire faisant de la violence à l'égard des femmes (sur la base des considérations d'égalité entre les sexes) un délit spécifique.<sup>10</sup>

8. Le PNUD à Belize a soutenu une évaluation des systèmes de protection sociale et du plus important programme de transferts monétaires assortis de conditions—initiative qui a permis aux parties prenantes d'élaborer des mesures transformationnelles, des politiques et des échéanciers pour la mise en œuvre progressive d'un système de protection sociale intégré capable de répondre aux multiples inégalités et vulnérabilités sur l'ensemble du cycle de vie des citoyens. Renforcer les fondations de la protection sociale au Belize est un des moyens envisageables pour atténuer la pauvreté et améliorer la sécurité civile.

9. Une des recommandations de l'évaluation indépendante du Projet de renforcement de la représentation des femmes à la direction du pays était qu'il fallait faire davantage participer la société civile aux activités de sensibilisation, concernant en particulier les modifications de la législation et l'autonomisation des femmes.<sup>11</sup> Le bureau de pays du PNUD soutiendra le gouvernement dans l'élaboration de ces amendements sur le plan législatif et édifiera des partenariats entre parties prenantes multiples pour assurer la sensibilisation du public.

10. Le PNUD soutient le développement des ressources naturelles du Belize depuis trois décennies, dans le respect d'un modèle économique durable fondé sur les ressources naturelles utilisées par les secteurs du tourisme, de l'agriculture paysanne, de la foresterie et de la pêche. Le Gouvernement du Belize gère sa base de ressources naturelles au moyen de cadres législatifs et réglementaires, de stratégies adaptées aux conditions locales et de divers réseaux de partenariats, tous éléments qui ont montré leur efficacité pour la gestion de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Nombre de ces politiques et

---

<sup>6</sup> The Political Culture of Democracy in the Americas, Barometer of the Americas, 2014.

<sup>7</sup> Stratégie de croissance et de développement durable et Gouvernement du Belize, 2016.

<sup>8</sup> PNUD 2016, Profil de la violence sexiste au Belize.

<sup>9</sup> PNUD 2016, InfoSegura Country Situation Profile.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> PNUD 2015, Évaluation du Projet de renforcement de la représentation des femmes au niveau de la direction du pays.

programmes sont considérés comme des pratiques optimales susceptibles d'être déployées dans le cadre de la collaboration Sud-Sud.

11. Le PNUD a aidé le gouvernement à rédiger la nouvelle Stratégie de croissance et de développement durable (SCDD). Ce document établit des liens formels entre la pauvreté et les problèmes environnementaux et définit des solutions à moyen et à long terme et des modifications de politiques. À l'appui de cette stratégie, le PNUD va promouvoir une programmation de réduction des inégalités mettant en lumière les rôles propres à chaque sexe dans la gestion des ressources naturelles (par exemple les différents types de savoirs traditionnels détenus par les femmes plutôt que par les hommes, ou les moyens de subsistance et pratiques vivrières spécifiques à chaque sexe dans les secteurs des pêches, de l'agriculture et de la foresterie). Du fait que les hommes dominent les cultures de rapport et la possession des ressources, le PNUD va promouvoir l'autonomisation des femmes au moyen d'initiatives permanentes pour leur fournir de nouvelles compétences techniques et sources de revenus dans des secteurs bien choisis.

12. Les ressources naturelles du Belize ont une importance économique et sociale extraordinaire. Le Belize est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure avec un PIB par habitant de 8 486 dollars en 2014. Le tourisme, l'agriculture et les pêches sont les moteurs de la croissance économique du pays.<sup>12</sup> En 2014, le secteur des services et l'industrie du tourisme représentaient 54 % du PIB, contre 13% seulement pour le secteur agricole. En raison de la dépendance du pays envers le capital naturel—et du fait qu'une grande partie de la population (52%) et des entreprises est concentrée le long de la côte—Belize est vulnérable aux effets du changement climatique. Des catastrophes climatiques ont causé des dommages étendus depuis quelques années à des infrastructures essentielles ainsi qu'à l'agriculture. Les catastrophes naturelles ont entraîné des déficits budgétaires car le Gouvernement du Belize a dû augmenter ses dépenses pour réparer et reconstruire les infrastructures endommagées.<sup>13</sup> Le PNUD se fera l'avocat d'une programmation de la résilience aux catastrophes et facilitera la préparation aux catastrophes au niveau local, ainsi que l'investissement dans de petits projets d'infrastructure locale afin de réduire les risques climatiques. Dans le secteur agricole, le PNUD aidera les parties prenantes à introduire des cultures résistantes au changement climatique capables de supporter les inondations, la sécheresse et les intrusions d'eau salée. En ce qui concerne le dialogue national et l'élaboration des politiques, le PNUD est l'un des trois seuls organismes internationaux/régionaux qui siègent au Comité national sur les Changements climatiques du Belize, qui a été mis en place pour apporter aux parties prenantes des méthodes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

13. Grâce aux progrès récemment réalisés dans le secteur de la santé, comme la réduction de la mortalité maternelle et l'amélioration de la survie des enfants, le Belize va pouvoir s'appuyer sur cette base pour accroître l'accès aux services de santé publics de base et en améliorer l'efficacité. Le Plan stratégique du secteur de la santé du Belize pour la période 2014-2024 précise les mesures que le gouvernement et ses partenaires vont prendre pour fournir « des services de santé efficaces et équitables » aux citoyens. Des disparités sociales persistent néanmoins, et le manque d'équité dans la prestation des services de santé frappe directement les personnes qui vivent avec le VIH, ce qui en fait un des plus importants groupes marginalisés du Belize. Près de 41 % des personnes qui vivent avec le VIH vivent

<sup>12</sup> Banque mondiale 2016, Vue d'ensemble du Belize.

<sup>13</sup> Banque mondiale 2013, Plan national d'investissement de résilience au changement climatique du Belize.

en dessous du seuil de pauvreté,<sup>14</sup> et les populations dans lesquelles les taux de chômage et de violence envers les femmes sont plus élevés présentent aussi des taux d'infection accrus.<sup>15</sup> La prévalence du diabète, maladie attribuée à la pauvreté et à un accès insuffisant aux services de santé, dont le taux atteint 60 % dans le pays, est tout aussi troublante.

14. La prévalence élevée du VIH préoccupe les agents de la santé publique. Avec un taux estimé à 1,4 % (il existe environ 3 300 personnes vivant avec le VIH),<sup>16</sup> la prévalence du VIH au Belize est la plus élevée d'Amérique centrale. Le profil épidémiologique du VIH au Belize montre que les plus vulnérables sont les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes : le taux constaté était de 13,8 % en 2012.<sup>17</sup> Ces populations marginalisées ne disposent pas du même accès aux services que les autres citoyens à cause de la forte stigmatisation et de la discrimination qui accompagnent leur orientation sexuelle, leurs pratiques sexuelles, l'usage de drogues ou leur genre.

15. Un des enseignements tirés de l'expérience de la dernière période de coopération est que la viabilité des programmes de lutte contre le VIH exige une gamme complète de services de prévention afin de traiter les déterminants sociaux de la maladie.<sup>18</sup> Les données de la dernière enquête d'opinion sur l'accès aux soins de santé montrent que les jeunes hommes et femmes sont plus réceptifs aux activités de sensibilisation d'organisations comme *Belize Family Life Association*—c'est-à-dire des organisations qui assurent une gamme complète de services intégrant le conseil psychologique et social, l'assistance au changement de comportement et le dépistage. Des ONG locales comme *Productive Organization for Women in Action* (POWA) et *Hands in Hands* réussissent à toucher les orphelins et enfants vulnérables, et à leur apporter des services de conseil et de prévention sanitaire.<sup>19</sup>

16. Le PNUD Belize supervise un don de 3,4 millions de dollars du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Des activités sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre dans le cadre de ce programme pour enrayer d'ici à 2018 la propagation du VIH et de la co-infection VIH/tuberculose parmi les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les autres hommes vulnérables (c'est-à-dire les usagers de drogues, les prostitués masculins, etc.). Plusieurs activités du programme portent sur la détection et la guérison efficaces de toutes les formes de tuberculose, la tuberculose multirésistante et les co-infections à VIH. En raison des difficultés que posent la stigmatisation, la discrimination et la criminalisation de l'homosexualité, les fonds affectés à ce programme serviront à : entreprendre une étude de la réforme de la législation; former les agents de santé, les policiers, les journalistes et les médias à respecter dans leur travail des démarches fondées sur les droits fondamentaux; sensibiliser le public au moyen de messages diffusés par la télévision et la radio, et mettre en place un observatoire des droits de l'homme qui enregistrera et assurera le suivi des plaintes déposées par les citoyens dont les droits pourraient avoir été violés. Tout en servant de récipiendaire principal par intérim, le PNUD travaillera à renforcer les capacités des acteurs nationaux qui ont pour mission de soutenir la prévention et le traitement du VIH et de la tuberculose, ce qui facilitera leur participation future au processus des dons du Fonds mondial.

<sup>14</sup> Rapport de recensement de l'Institut de statistique du Belize, 2013.

<sup>15</sup> Rapport de surveillance du VIH, 2015.

<sup>16</sup> Rapport sur l'épidémie mondiale de sida, 2013.

<sup>17</sup> Behavioral Sero-Prevalence Survey, 2012.

<sup>18</sup> Comité national de lutte contre le sida 2016-2018, note de cadrage du Fonds mondial.

<sup>19</sup> FNUAP, 2012.

## II. Priorités du programme et partenariats

17. Le programme de pays proposé par le PNUD pour le Belize pour la période 2017-2021 dérive du Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable. En 2015, les Nations Unies et les gouvernements de plusieurs pays des Caraïbes ont décidé de remplacer six Plans-cadres des Nations Unies pour le développement par un unique Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable (MSDF).<sup>20</sup> Des consultations nationales ont eu lieu dans 15 pays pour s'assurer de la cohérence des problèmes de développement identifiés par l'évaluation multipays avec les besoins de développement nationaux. Quatre domaines prioritaires sont apparus qui informeront les actions nationales et régionales du système des Nations Unies et de ses partenaires au cours des cinq prochaines années :

- a. Une région Caraïbe durable et résiliente;
- b. Une région Caraïbe sûre, cohésive et juste;
- c. Une région Caraïbe en bonne santé; et,
- d. Une région Caraïbe inclusive, équitable et prospère.

Ces priorités nationales et infrarégionales ont été validées par 17 gouvernements caribéens et sont alignées sur le plan stratégique de la Communauté des Caraïbes pour la période 2015 à 2019, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (SAMOA) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### ***Un Belize durable et résilient***

18. Le PNUD partagera les expériences et les enseignements accumulés par le Belize dans le cadre d'initiatives régionales comme le *Japan Caribbean Climate Change Partnership*. Le positionnement stratégique du pays par l'intermédiaire du MSDF offrira aux Nations Unies et au Gouvernement du Belize la possibilité de mobiliser des ressources et de concevoir des interventions communes inspirées par les échanges et l'enseignement entre pairs. Le Belize peut tirer parti de la coopération Sud-Sud et de partenariats triangulaires et offrir en outre une contribution sur la base de l'avance réalisée dans la gestion du risque climatique, du développement sobre en carbone, des villes/habitats résilients et de la promotion des moyens de subsistance locaux et du développement durable.

19. Le PNUD appuiera l'opérationnalisation de la Stratégie nationale de croissance et de développement durable (SCDD) en renforçant les capacités nationales requises pour intégrer les démarches de développement durable dans des processus favorables au développement humain et économique. Les mécanismes de suivi et d'évaluation des objectifs de développement durable seront renforcés dans le cadre de la SCDD, qui se fondera dans le contexte national en évolution. Le PNUD va également s'attacher à « localiser » les objectifs de développement durable et à encourager l'appropriation de ses objectifs au niveau local, ainsi qu'à consolider les partenariats locaux. Cela aboutira à des plans de développement local intégrés et inclusifs. Les initiatives prévues dans le cadre de la SCDD comprendront des réponses et des solutions multidimensionnelles alignées stratégiquement avec les portefeuilles de projets d'autres organisations de développement présentes au Belize. Les partenariats existants avec le Département des affaires

<sup>20</sup> Les pays couverts par le cadre multipays sont : Antigua-et-Barbuda, Aruba, la Barbade, Belize, les Îles Vierges britanniques, la Dominique, Curaçao, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Saint-Martin (partie néerlandaise), le Suriname et la Trinité-et-Tobago.

économiques et sociales (Nations Unies) et d'autres organismes spécialisés des Nations Unies seront maintenus afin de soutenir le développement durable au Belize et la localisation des objectifs de développement durable.

20. Le Ministère de l'agriculture, de la foresterie, des pêches, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique exerce le rôle de chef de file dans l'exécution des réalisations proposées. En outre, le Ministère des finances et du développement économique, le Ministère du travail, les administrations locales partenaires, les parties prenantes du développement rural, le Centre sur les changements climatiques de la Communauté des Caraïbes, le programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial du PNUD, et les organisations non gouvernementales (ONG) environnementales locales et les organisations de la société civile vont jouer des rôles importants dans la réalisation du portefeuille.

***Un Belize sûr, cohésif et juste***

21. Pendant la nouvelle période de coopération le PNUD soutiendra le Ministère de la sécurité nationale, le Ministère du développement humain et RESTORE Belize en coordonnant efficacement leurs activités. Le PNUD, abandonnant les approches traditionnelles qui traitent les appareils judiciaire et de sécurité publique comme des sphères distinctes, appuiera des interventions réunissant les deux et y ajoutera la réforme institutionnelle, des politiques d'amélioration de la cohésion sociale (en particulier dans les communautés dévastées par la violence des gangs), la promotion des droits humains et juridiques, mettant les hommes et les femmes en mesure de devenir des agents autonomes du changement et les coproducteurs de leur propre sécurité. Cette approche formera la fondation sur laquelle un Belize sûr et juste pourra être édifié.

22. Les interventions prioritaires appuieront le programme national de réforme de la justice pénale et l'extension de la couverture de la protection sociale aux plus vulnérables et aux plus pauvres. Le bureau de pays du PNUD traitera en outre le problème de la violence envers les femmes dans une démarche fondée sur les droits fondamentaux. En ce qui concerne le soutien à la réforme judiciaire, le PNUD améliorera l'accès à la justice, en particulier pour les victimes de violences sexistes et les jeunes (qu'ils soient victimes ou auteurs). Le bureau de pays travaillera avec les parties prenantes pour éduquer le personnel judiciaire, juges et procureurs, aux démarches fondées sur les droits fondamentaux dans l'approche des populations marginalisées au sein du système judiciaire. Le PNUD soutiendra la refonte des institutions chargées de concevoir les réponses aux déterminants sociaux de la criminalité et de la violence. Ces initiatives comporteront le lancement de programmes pilotes de justice réparatrice et la proposition de solutions de rechange à l'emprisonnement pour les jeunes délinquants. Le PNUD continuera de soutenir l'éducation et l'emploi des jeunes à titre de stratégies de prévention capables d'inverser l'exclusion socio-économique des jeunes originaires de quartiers à forte criminalité. En outre, le bureau de pays encouragera l'emploi des jeunes hommes et femmes dans des secteurs non traditionnels.

23. Les parties prenantes qui mettent en œuvre des stratégies et des politiques de prévention de la délinquance ont besoin de programmes de prévention, de collecte de données et d'analyse statistique. Dans le cadre de l'initiative Gestion de données factuelles pour la sécurité civile (InfoSegura), le PNUD continuera de partager ce qu'il a appris—en matière de gestion des données et d'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles—au Belize et dans d'autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

24. Tel que présenté dans le Plan national de mise en œuvre au Belize du Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable, ce domaine

programmatique offre les possibilités les plus étendues de programmation en commun et de collaboration par les organisations des Nations Unies résidentes au Belize. La plupart des organismes ont présenté des programmes de travail à l'appui de divers aspects de l'exécution des réalisations.

#### ***Un Belize en bonne santé***

25. Sur la base des pratiques qui sont apparues, le PNUD et ses contreparties nationales ont défini un programme pour la réforme du secteur de la santé qui répondra au VIH et à la tuberculose à plusieurs niveaux, en se concentrant sur les groupes les plus vulnérables.

26. L'appui programmatique améliorera la couverture et la qualité de l'ensemble des soins contre le VIH par des centres de traitement antirétroviral, des outils de diagnostic et de traitement de la tuberculose améliorés, et le renforcement des ressources humaines à tous les niveaux de la riposte nationale au VIH et à la tuberculose.

27. Pour rendre la réforme du système possible, il est indispensable d'allouer une part plus grande des fonds publics au secteur de la santé et de soutenir des audits de l'équité pour informer les politiques de financement de la santé et le processus budgétaire national. Le programme proposé concerne les jeunes, les personnes vivant avec le VIH, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les prostituées. Le PNUD travaillera avec l'Organisation panaméricaine de la santé pour aider le Belize à hiérarchiser les initiatives relatives au VIH et à la tuberculose. Le PNUD assistera le Gouvernement du Belize à identifier les possibilités d'échange de savoirs et de compétences avec les pays des Caraïbes et d'Amérique centrale.

#### ***Égalité des sexes***

28. L'égalité des sexes est un thème transversal essentiel pour l'efficacité de la planification et de l'exécution des programmes. En conséquence, le PNUD soutiendra l'adoption du projet de Politique nationale pour l'égalité des sexes, ainsi que des instruments et des canaux de communications pour informer la population générale des politiques mises en œuvre. Le PNUD facilitera la mise en œuvre de la politique dans les secteurs concernés et intégrera les préoccupations relatives à l'égalité des sexes dans les institutions, stratégies, programmes et services nationaux et locaux.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

29. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme.

30. Le programme sera exécuté nationalement. Le PNUD Belize a opté pour une mise en œuvre nationale comme modalité privilégiée d'exécution, afin de renforcer les capacités nationales, en recourant au besoin à des modalités de mise en œuvre directe pour les possibilités de programmation nouvelles et en cas de *force majeure*. L'application de l'approche harmonisée des transferts de fonds va réduire les procédures complexes et les coûts de transaction et améliorera la capacité des partenaires nationaux à gérer et mettre en œuvre des projets.

31. Pendant la nouvelle période d'application du descriptif de programme de pays (2017 à 2021), le bureau de pays du PNUD espère renforcer les capacités internes de fournir des services de conseil en amont de l'élaboration des politiques, en particulier dans des

domaines comme la sécurité civile et la prise en compte de la problématique hommes-femmes. Le PNUD accomplira cela au moyen d'un réseau d'experts qui suivra de près les risques qui pourraient peser sur les résultats du programme de pays, tels que les catastrophes climatiques et la sécurité civile. La planification de la continuité des opérations permettra de réduire au minimum les perturbations de l'exécution causées par les catastrophes.

32. La dégradation de la situation économique du pays représente le risque le plus significatif pour la programmation durable. Le PNUD s'efforcera dans la mesure du possible d'accroître les efficacités institutionnelles des contreparties, et introduira une approche graduelle de la programmation qui permettra son assimilation progressive au sein des institutions nationales. En 2016, le PNUD va mobiliser les services d'experts extérieurs pour développer une stratégie approfondie de mobilisation de ressources aux fins d'exécution du programme de pays, ce qui permettra aux parties prenantes de rechercher de nouveaux donateurs non traditionnels dans les secteurs public et privé.

## IV. Suivi et évaluation

33. Conformément au Plan stratégique, le PNUD investira des ressources et du temps dans la phase de préparation des projets afin de garantir leur alignement sur le plan des paramètres de conception, des problèmes traités, des méthodes de déploiement, de la durabilité, de la participation et de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Cela permettra d'appliquer une approche du nouveau programme de pays fondée sur des données factuelles.

34. Le PNUD va renforcer les capacités de suivi et d'évaluation (S&E) du bureau de pays et du personnel national. L'évaluation des réalisations et l'évaluation du programme de pays en fin de période font partie intégrante de la gestion du portefeuille du bureau de pays. Le PNUD, en collaboration avec ses partenaires, soutiendra les ministères dépensiers concernés et l'Institut de statistique du Belize dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de production de statistiques désagrégées par sexe et le développement des capacités institutionnelles d'actualiser, d'analyser et d'utiliser les données pertinentes pour l'élaboration de politiques et de stratégies de développement fondées sur des données factuelles et attentives aux disparités entre les sexes. Le mécanisme de suivi et d'évaluation sera utilisé conjointement avec un système national renforcé de collecte de données et de statistiques, et une structure améliorée de gestion axée sur les résultats du Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable.

35. Dans la mesure du possible, le PNUD synchronisera ses procédures de S&E avec celles des objectifs de développement durable, du Plan-cadre plurinational et de la Stratégie de croissance et de développement durable qui sont en cours de développement. Le descriptif de programme de pays servira à guider les examens programmatiques annuels, identifier les problèmes/risques du programme, et recommander des changements au cours du cycle du programme.

36. Le « marqueur de l'égalité hommes-femmes » servira d'instrument pour suivre les dépenses du programme de pays et améliorer la planification et la prise de décision. Le plan d'évaluation sera régulièrement mis à jour et appliqué pendant toute la durée du cycle, et le PNUD procédera à des évaluations à mi-parcours et en fin de programme.

## Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Belize (2017-2021)

<p><b>PRIORITÉ DU PAYS</b> : Horizon 2030 : les Béliziens éprouvent un amour et un respect profonds pour les ressources naturelles du Belize et œuvrent collectivement pour protéger le patrimoine naturel, dont la valeur économique est quantifiée et reconnue officiellement.</p> <p>SCDD CSF1 : Revenu et investissement nationaux optimum</p> <p>SCDD CSF3 : Maintien ou amélioration de la santé des actifs environnementaux, historiques et culturels</p>				
<p><b>Réalisation 1 : Mise en place de politiques et programmes d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophe et d'accès universel à une énergie propre et durable.</b></p>				
<p><b>ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> : 1, 2, 7, 11, 13</p>				
<p><b>Réalisation correspondante 1 du PLAN STRATÉGIQUE</b> : la croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus</p>				
<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du cadre de partenariat</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<p><b>Indicateur de réalisation 1.1</b> : Pourcentage des stratégies sectorielles et des plans d'action et d'investissement concernés au niveau national qui ont été évalués par des instruments de réduction de l'impact du changement climatique et ont intégré des mesures d'adaptation au changement climatique</p> <p>Niveau de référence : 12%</p> <p>Niveau cible : 50 %</p> <p><b>Indicateur de réalisation 1.2</b> : Indice de risque climatique mondial</p>	<p>Source de données : rapports annuels</p> <p>Entités responsables : Office national du changement climatique – Ministère de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique;</p> <p>Ministère du développement économique</p> <p>Source de données :</p>	<p><b>Produit 1.1. La planification et les investissements nationaux et communautaires intègrent l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets pour obtenir des co-avantages</b></p> <p><b>Indicateur 1.1.1</b> : Nombre de communautés/municipalités qui adoptent des stratégies de gestion du risque climatique dans le cadre de leur planification et de leurs investissements.</p> <p><i>Niveau de référence (2015) : 7</i></p> <p><i>Niveau cible (2021) : 35</i></p> <p>Source de données : Ministère du développement rural, Conseils municipaux et Office national du changement climatique</p> <p><b>Indicateur 1.1.2</b> : Pourcentage des stratégies intégrées de réduction du risque climatique et d'adaptation à ses effets qui reconnaissent formellement les disparités entre les sexes.</p> <p><i>Niveau de référence (2015) : 0%</i></p> <p><i>Niveau cible (2021) : 50%</i></p> <p><b>Source de données</b> : Ministère de l'agriculture, des pêches, de</p>	<p>Ministère des finances et du développement économique;</p> <p>Conseils municipaux/de village;</p> <p>Ministère du logement;</p> <p>Ministère de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique, et Belize</p> <p>Association of Professional</p>	<p><b>Ressources ordinaires : 120 000</b></p> <p><b>Autres ressources : 5 000 000</b></p>

(Indicateur composite/ note du pays) <sup>21</sup> Niveau de référence (2015) : 21 Niveau cible : 25  <b>Indicateur de réalisation 1.3</b> : Pourcentage des villes/communautés dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à la planification urbaine fonctionnant régulièrement et démocratiquement. Niveau de référence : 0 Niveau cible : 50%	NatCatSERVICE Entité responsable : PNUD	la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique et Office national du changement climatique  <b>Indicateur 1.1.3</b> : Mesure dans laquelle la planification face au changement climatique tient formellement compte de l'incertitude du climat futur. <i>Niveau de référence (2015) : 6</i> <i>Niveau cible (2021) : 10</i>  <b>Source de données</b> : Ministère de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique/ Office national du changement climatique <b>Fréquence</b> : biennale	Planners  ONU-HABITAT Programme des Nations Unies pour l'environnement PNUD Programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial, ONG et organisations communautaires	
	Source de données : rapports annuels Entités responsables : Ministère des collectivités locales ; Office national du changement climatique; Centre de changement climatique de la Communauté des Caraïbes	<b>Produit 1.2. Les secteurs de croissance objets d'une priorité nationale adoptent des stratégies, des pratiques et des innovations scientifiques qui favorisent la résilience</b>  <b>Indicateur 1.2.1</b> : Nombre de nouvelles actions positives démonstrées dans les secteurs de croissance ciblés <i>Niveau de référence (2015) : 0</i> <i>Niveau cible (2021) : 25</i>  <b>Indicateur 1.2.2</b> : Mesure dans laquelle l'information sur le changement climatique est utilisée pour informer les réactions au changement climatique <i>Niveau de référence (2015) : 3</i> <i>Niveau cible (2021) : 10</i>  <b>Source de données</b> : Ministère du développement économique, Ministère de l'agriculture, des pêches, de la	Ministères comme ci-dessus, Ministère de l'énergie et Office du tourisme de Belize  Centre de changement climatique de la Communauté des Caraïbes; Organisation des États américains et Université de Belize	

<sup>21</sup> Collecte et analyse des données assurées par Munich via NatCatSERVICE.

		foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique		
		<b>Fréquence</b> : annuelle		
<b>PRIORITÉ NATIONALE</b> : Horizon 2030 : les Béliziens éprouvent un amour et un respect profonds pour les ressources naturelles du Belize et œuvrent collectivement pour protéger le patrimoine naturel, dont la valeur économique est quantifiée et reconnue officiellement. GSDS CSF3 : Maintien ou amélioration de la santé des actifs environnementaux, historiques et culturels				
<b>Réalisation 2 : Des solutions inclusives et durables sont adoptées pour la conservation, la restauration et l'utilisation des écosystèmes et des ressources naturelles.</b>				
<b>ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> : 1, 2, 6, 8, 10, 12, 13, 14, 15				
<b>Réalisation correspondante 1 du PLAN STRATÉGIQUE</b> : la croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus				
<b>Indicateur de réalisation 2.1</b> : Le pays tient et communique ses comptes selon le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEEI)  Niveau de référence : Non Niveau cible : processus annuels du budget et de la planification conformes au SCEEI	Source de données : rapports annuels Entités responsables : Ministère de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique ; Bureau des statistiques environnementales	<b>Produit 2.1. Expansion des possibilités locales de subsistance grâce à l'utilisation durable de ressources naturelles communes</b> <b>Indicateur 2.1.1</b> : Nombre de nouvelles actions positives démontrant des innovations et des pratiques optimales par des hommes et des femmes dans la gestion des ressources naturelles <i>Niveau de référence (2017) : 0</i> <i>Niveau cible (2021) : 75</i>  <b>Source de données</b> : Ministère du développement économique, Ministère du développement rural et Programme de petites subventions du PNUD  <b>Indicateur 2.1.2</b> : Pourcentage des femmes qui participent aux options de moyens de subsistance durables appuyées par le PNUD. <i>Niveau de référence (2017) : 0</i> <i>Niveau cible (2021) : 40%</i>  <b>Source de données</b> : Programmes de petites subventions du PNUD	Ministère des finances et du développement économique; Ministère de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique; Ministère du développement rural; administrations locales  Ministère des coopératives; PNUD; Programme de petites	<b>Ressources ordinaires : 75 000</b> <b>Autres ressources : 3 500 000</b>
	Source de données : Université Yale - EPI Report Entité responsable : Bureau des statistiques			

<p><b>Indicateur de réalisation 2.2</b> : Indice de performance environnementale du pays</p> <p>Niveau de référence (2016) : 73.53 – classé 68 sur 180 pays Niveau cible : maintenir et/ou améliorer les résultats du Belize</p>	<p>environnementales (Ministère de l'environnement)</p>		<p>subventions du Fonds mondial pour l'environnement, et réseaux d'ONG et de communautés</p>	
		<p><b>Produit 2.2. Réformes juridiques et institutionnelles appliquées au sein des principaux ministères pour rendre opérationnel le cadre de développement durable du Belize (Stratégie de croissance et de développement durable)</b></p> <p><b>Indicateur 2.2.1</b> : Capacité nationale améliorée d'assurer la planification du développement telle que mesurée par les connaissances et la formation des personnels essentiels. <i>Niveau de référence (2015) : 4</i> <i>Niveau cible (2021) : 10</i></p> <p><b>Indicateur 2.2.2</b> : Étendue des liens entre la recherche/science environnementale et climatique et l'élaboration des politiques <i>Niveau de référence (2015) : 1</i> <i>Niveau cible (2021) : 3</i></p> <p><b>Indicateur 2.2.3</b> : Disponibilité des compétences techniques et des transferts de technologie nécessaires au développement durable <i>Niveau de référence (2015) : 1</i> <i>Niveau cible (2021) : 3</i></p> <p><b>Source de données</b> : Ministère de la fonction publique; Ministère de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique, and the Ministère des finances et du développement économique</p> <p><b>Fréquence</b> : annuelle</p>	<p>Ministère des finances et du développement économique; Ministère de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'environnement, du développement durable et du changement climatique; Ministère du développement humain, et Institut de statistiques du Belize</p> <p>Département des affaires économiques et sociales (Nations Unies), et Université du Belize</p>	
<p><b>PRIORITÉ NATIONALE</b> : Horizon 2030 : le Belize est un État respectueux des droits de l'homme; les citoyens et les visiteurs respectent l'État de droit et se sentent en sécurité.</p>				

SCDD CSF4 : gouvernance et sécurité civile améliorées			
<b>Réalisation 3 : accès équitable et renforcé à la justice, à la protection, à la sécurité civile et à la sûreté</b>			
<b>ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1, 5, 10, 16</b>			
<b>Réalisation correspondante 3 du PLAN STRATÉGIQUE</b> : les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base			
<p><b>Indicateur de réalisation 3.1</b> : Taux d'homicide pour 100 000 habitants Niveau de référence 2015 : 32 Niveau cible 2021 : 27</p> <p><b>Indicateur de réalisation 3.2</b> : Pourcentage de la population victime de violences physiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents Niveau de référence 2010 : 7.2 Niveau cible 2021 : 6</p>	<p>Source de données : Statistiques de la criminalité du Belize Entité responsable : Service de renseignement criminel du Belize</p> <p>Source de données : Rapports annuels du Interagency Public Safety Management Information System (IPSMIS) Entités responsables : Ministère du développement humain, Institut de statistique du Belize ; Prison centrale du Belize, Bureau de l'Ombudsman</p>	<p><b>Produit 3.1. Des cadres et mécanismes de sécurité civile coordonnés, efficaces et tenant compte des disparités entre sexe sont en place</b></p> <p><b>Indicateur 3.1.1</b> : Étendue de la coordination d'initiatives de sécurité civile tenant compte des disparités entre sexe entre les institutions concernées <i>Niveau de référence (2015) : 1</i> <i>Niveau cible (2021) : 3</i></p> <p><b>Source de données</b> : Rapports annuels des Ministères de la sécurité nationale et du développement humain, de Restore Belize, et plateformes de donateurs</p> <p><b>Indicateur 3.1.2</b> : Existence d'une définition normalisée du féminicide <i>Niveau de référence (2015) : non</i> <i>Niveau cible (2021) : oui</i></p> <p><b>Source de données</b> : Ministère du développement humain, Journal officiel</p> <p><b>Indicateur 3.1.3</b> : Pourcentage des institutions ciblées qui produisent des programmes et des politiques tenant compte des disparités entre sexe et fondés sur des analyses des données criminelles et judiciaires désagrégées par sexe. <i>Niveau de référence (2015) : 25%</i> <i>Niveau cible (2021) : 75%</i></p> <p><b>Source de données</b> : Rapports annuels du Ministère du développement humain, Restore Belize</p>	<p><b>Ressources ordinaires : 255 000</b></p> <p><b>Autres ressources : 4 000 000</b></p>

<p><b>Fréquence</b> : annuelle</p>	
<p><b>Produit 3.2. Accès renforcé à la justice pour les plus vulnérables</b></p> <p><b>Indicateur 3.2.1</b> : Nombre de personnes désagrégé par sexe, âge et résidence géographique qui reçoivent une représentation légale  <i>Niveau de référence (2015)</i> : 200 hommes, 300 femmes  <i>Niveau cible (2021)</i> : 7 000 hommes, 1 000 femmes</p> <p><b>Source de données</b> : Rapport du juge en chef, rapports de l'aide juridictionnelle</p> <p><b>Indicateur 3.2.2</b> : Proportion des demandes d'information déposées et ayant reçu une réponse complète dans un délai raisonnable, fixé à 15 jours  <i>Niveau de référence (2015)</i> : réponse à 75% des demandes d'information dans un délai de 1 à 3 mois  <i>Niveau cible (2021)</i> : réponse à 75% des demandes dans les 15 jours</p> <p><b>Source de données</b> : Rapport du juge en chef, rapports de l'aide juridictionnelle</p> <p>Indicateur : Pourcentage des juges/juristes professionnels formés conformément au nouveau plan national de formation aux affaires familiales  <i>Niveau de référence (2015)</i> : 0%  <i>Niveau cible (2021)</i> : 35%</p> <p><b>Source de données</b> : Rapport du juge en chef</p> <p><b>Indicateur 3.2.3</b> : Nombre de victimes de violences sexistes accédant aux centres d'aide juridictionnelle annuellement  <i>Niveau de référence (2015)</i> : 15  <i>Niveau cible (2021)</i> : 50</p> <p><b>Source de données</b> : Rapports de l'aide juridictionnelle  <b>Fréquence</b> : annuelle</p>	<p>Bureau du juge en chef;  Association du Barreau du Belize;  Ministère de la justice;  Bureau de l'Ombudsman;  Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF);  Service de réinsertion dans la collectivité, et la Commission des droits de l'homme du Belize</p>

<p><b>Produit 3.3. Les jeunes en situation de conflit avec la loi ont accès à des programmes de prévention et de diversion secondaires et tertiaires de qualité</b></p> <p><b>Indicateur 3.3.1 :</b> Pourcentage des jeunes vulnérables ayant accès aux programmes ciblés qui sont réinsérés sur le marché du travail ou dans l'éducation  <i>Niveau de référence (2015) : 0%</i>  <i>Niveau cible (2021) : 75 %</i></p> <p><b>Source de données :</b> IPSMIS</p> <p><b>Indicateur 3.3.2 :</b> Pourcentage des jeunes institutionnalisés dans l'institution Wagner's Youth ayant accédé à des programmes de réinsertion/réadaptation  <i>Niveau de référence (2015) : 7.6%</i>  <i>Niveau cible (2021) : 25 %</i></p> <p><b>Source de données :</b> Prison centrale du Belize</p> <p><b>Indicateur 3.3.3 :</b> Nombre de nouveaux projets pilotes de prévention tertiaire tenant compte des disparités entre sexes lancés ou déployés par des partenaires nationaux.  <i>Niveau de référence (2015) : 1</i>  <i>Niveau cible (2021) : 3</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère de la sûreté nationale et Ministère du développement humain</p> <p><b>Indicateur 3.3.4 :</b> Pourcentage des jeunes en conflit avec la loi qui sont écartés des tribunaux ou de l'incarcération  <i>Niveau de référence (2015) : 0%</i>  <i>Niveau cible (2021) : 20%</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère de la sûreté nationale; IPSMIS</p> <p><b>Indicateur 3.3.5 :</b> Nombre de résidents d'institutions de réadaptation qui participent à des programmes de soutien après libération  <i>Niveau de référence (2015) : 520</i></p>	<p>Ministère du développement humain;  Établissements correctionnels pour les jeunes;  Service de réinsertion dans la collectivité;  UNICEF;  FNUAP;  Banque interaméricaine de développement, et Service de la sûreté du Belize</p>
--	--

		<p><i>Niveau cible (2021) : 1000</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère de la sûreté nationale et IPSMIS</p> <p><b>Fréquence :</b> biennale</p>		
		<p><b>Produit 3.4. Renforcement des systèmes de protection sociale et de droits de l'homme</b></p> <p><b>Indicateur 3.4.1 :</b> Taux de couverture du modèle de service global ciblant des ménages vivant au-dessous du seuil de l'extrême pauvreté</p> <p><i>Niveau de référence (2016) : 5%</i> <i>Niveau cible (2021) : 15%</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère du développement humain</p> <p><b>Indicateur :</b> Existence d'un instrument ciblant l'indice de pauvreté multidimensionnel introduit dans le système d'information unique des bénéficiaires en vue d'un ciblage et d'un suivi plus efficaces du système de protection sociale</p> <p><i>Niveau de référence (2016) : non</i> <i>Niveau cible (2021) : oui</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère du développement humain</p> <p><b>Indicateur 3.4.2 :</b> Nombre d'institutions opérationnelles en conformité avec le respect des obligations relatives aux droits de l'homme ratifiées au niveau national ou international</p> <p><i>Niveau de référence (2016) : 1</i> <i>Niveau cible (2021) : 2</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère du développement humain</p> <p><b>Indicateur 3.4.3 :</b> Nombre de refuges fonctionnels pour les victimes de violences envers les femmes dans les quartiers à forte criminalité</p> <p><i>Niveau de référence (2016) : 1</i> <i>Niveau cible (2021) : 2</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère du développement humain</p>	<p>Ministère du développement humain; Ministère des finances; Ministère du travail; Ministère de la santé; Ministère de l'éducation; Caisse de sécurité sociale et UNICEF</p>	

<b>PRIORITÉ NATIONALE</b> : Horizon 2030 : accès universel à des soins de santé de grande qualité et d'un coût abordable apportant des services de soins de santé préventive et curative pendant toute la vie des citoyens. GSDS CSF2 : Cohésion et résilience sociales renforcées (meilleure équité)				
<b>Réalisation 4 : accès universel amélioré à des systèmes et soins de santé de qualité</b>				
<b>ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> : 3, 10				
<b>Réalisation correspondante 3 du PLAN STRATÉGIQUE</b> : les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base				
<p><b>Indicateur de réalisation 4.1</b> : Pourcentage d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH en traitement 12 mois après l'initiation de la thérapie antirétrovirale Niveau de référence : 48% Niveau cible : 75%</p> <p><b>Indicateur de réalisation 4.2</b> : Taux de notification de cas de toutes les formes de tuberculose pour 100 000 habitants – confirmés bactériologiquement et diagnostiqués cliniquement, cas nouveaux et rechutes Niveau de référence : 20 Niveau cible : 24</p> <p><b>Indicateur de réalisation</b> : Taux de succès du traitement pour toutes les formes de tuberculose</p>	<p>Source de données : Système d'information sanitaire du Belize Entité responsable : Ministère de la santé</p>	<p><b>Produit 4.1. Les systèmes de santé nationaux sont réactifs aux inégalités actuellement manifestées par le système de santé</b></p> <p><b>Indicateur 4.1.1</b> : Pourcentage de cas de stigmatisation et de discrimination signalés par des patients porteurs du VIH ou de la tuberculose dans l'étude de l'indice de stigmatisation <i>Niveau de référence</i> : 60% <i>Niveau cible</i> : 50%</p> <p><b>Source de données</b> : Ministère de la santé—Rapport du secteur de la santé, Journal officiel et rapports de l'Indice composite national des politiques et de l'indice de la stigmatisation du Comité national de lutte contre le sida</p> <p><b>Fréquence</b> : biennale</p>	<p>Ministère de la santé; Programme de l'USAID pour le renforcement de la riposte centre-américaine au VIH/SIDA; Comité national de lutte contre le sida; Société civile et Organisation panaméricaine de la santé</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> : 10 000</p> <p><b>Autres ressources</b> : \$ 525 000</p>
	<p>Source de données : rapports annuels Entité responsable : Ministère de la santé</p>	<p><b>Produit 4.2. Budget du Ministère de la santé ciblant des interventions programmatiques VIH-TB pour les principales populations corrélées à un besoin d'accès/couverture identifié par les rapports d'Estimation nationale des dépenses relatives au sida (NASA)</b></p> <p><b>Indicateur 4.2.1</b> : Pourcentage du budget du secteur de la santé alloué au soutien aux mécanismes collectifs de riposte au VIH/tuberculose <i>Niveau de référence</i> : 3.8% <i>Niveau cible</i> : 4.5%</p> <p><b>Source de données</b> : Budget annuel du Ministère des finances et rapport budgétaire détaillé du ministère de la santé /NASA</p>	<p>Ministère des finances; Ministère de la santé; Secteur privé et société civile</p>	
	<p>Source de données : rapports annuels Organismes responsables : Ministère de la santé</p>			

<p>Niveau de référence : 60%</p> <p>Niveau cible : 85%</p>	<p><b>Fréquence</b> : Annuelle</p>	
	<p><b>Produit 4.3. Succès de projets pilotes d'utilisation de critères d'équité (au moyen d'audits de l'équité) dans le développement national des budgets du secteur de la santé et l'information des investissements du secteur de la santé.</b></p> <p><b>Indicateur 4.3.1</b> : Nombre d'audits de l'équité utilisés pour informer les budgets annuels de la santé  <i>Niveau de référence</i> : 0  <i>Niveau cible</i> : 2</p> <p><b>Source de données</b> : Ministère des finances et Ministère de la santé</p> <p><b>Fréquence</b> : annuelle</p>	<p>Ministère de la santé;  Ministère des finances;  Ministère du développement économique;  Comité national de lutte contre le sida;  Société civile et Organisation panaméricaine de la santé</p>
	<p><b>Produit 4.4 : les programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA et la TB sont alignés sur 90-90-90 des objectifs de l'Organisation mondiale de la santé</b></p> <p><b>Indicateur 4.4.1</b> : Pourcentage des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes qui ont passé un test de dépistage du VIH et connaissent leurs résultats  <i>Niveau de référence (2014)</i> : 11.6%  <i>Niveau cible (2021)</i> : 26.7%</p> <p><b>Source de données</b> : Ministère de la santé et Système d'information sanitaire du Belize</p> <p><b>Indicateur 4.4.2</b> : Nombre de personnes et d'enfants qui vivent avec le VIH recevant actuellement un traitement antirétroviral  <i>Niveau de référence (2015)</i> : 1 176  <i>Niveau cible (2021)</i> : 1 500</p> <p><b>Source de données</b> : Ministère de la santé</p> <p><b>Indicateur 4.4.3</b> : Pourcentage de personnes et d'enfants qui vivent avec le VIH encore sous traitement 12 mois après avoir</p>	<p>Ministère de la santé;  Programme de l'USAID de renforcement de la réponse centre-américaine au VIH/SIDA;  Comité national de lutte contre le sida;  Société civile et Organisation panaméricaine de la santé</p>

		<p>commencé un traitement antirétroviral <i>Niveau de référence (2014) : 48%</i> <i>Niveau cible (2021) : 75%</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère de la santé</p> <p><b>Indicateur 4.4.4 :</b> % Taux de réussite du traitement de toutes les formes de tuberculose <i>Niveau de référence : 60%</i> <i>Niveau cible : 85%</i></p> <p><b>Source de données :</b> Ministère de la santé et Système d'information sanitaire du Belize <b>Fréquence :</b> annuelle</p>	
--	--	---	--